



Manquement de la Commission européenne à informer le plaignant de son évaluation finale d'une plainte concernant des infractions alléguées au droit de la concurrence de l'UE et à répondre à la correspondance s'y rapportant

Affaire ouverte

Affaire 2024/2019/JN - **Ouvert le** 03/12/2019 - **Décision le** 17/02/2020 - **Institution concernée** Commission européenne |